

La fondation Saint-Paul s'installe à LLN

La fondation Saint-Paul a quitté récemment ses bureaux à Uccle pour s'installer dans le nouveau couvent des Sœurs Salésiennes de Don Bosco, où se trouvait le Monastère Sainte Gertrude.



Xavier
Cornet d'Elzies

La fondation Saint-Paul a vu le jour en 1996 grâce à des chrétiens qui ont voulu la doter de moyens humains, matériels et financiers destinés à accompagner l'Eglise Catholique dans sa tâche d'évangélisation. Constituée pour "annoncer l'Evangile à ceux qui en sont éloignés, en union avec les Evêques Catholiques", elle jouit de la personnalité juridique reconnue aux fondations d'utilité publique. En 2005, elle est reconnue par l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles comme "association publique de fidèles laïcs".

Pour aider l'Eglise à répandre la Bonne Nouvelle auprès de tous ceux qui ne viennent plus à elle, il importe que des chrétiens laïcs se mobilisent de manière à faire découvrir et à diffuser autour d'eux toute la richesse de l'Evangile. C'est pour relever ce défi qu'est née la fondation Saint-Paul fondée par Mr Angelo Lazzari et son épouse, se positionnant dès l'origine comme une organisation au service de l'Eglise avec une triple but : annoncer la parole du Christ au plus grand nombre, soutenir et intensifier la présence de l'Evangile dans les médias, préparer un nombre croissant de chrétiens à rayonner son message.

On n'a pas oublié l'affiche "Ils ont besoin de repères... Pourquoi pas l'Evangile?" qui a fleuri un peu partout, récoltant de multiples messages d'encouragement. En fin d'année 2005, nouvelle affiche (20m²), même thème avec cette fois la photo d'un adolescent. C'était une initiative de la fondation Saint-Paul.

Nouvelle initiative en cours : la pose de panneaux d'affichage sur les murs extérieurs des églises, portant des textes de l'Evangile (pour cette campagne, ce sont les Béatitudes) et cela au rythme de trois par année pendant trois ans. Autre initiative : la publication, en mars 2006, d'une bande dessinée grand public racontant la vie et l'apostolat de Saint Paul. Cet ouvrage, publié en français et néerlandais, sera diffusé en France, en Suisse, au Luxembourg et aux Pays Bas.

En début d'année, la fondation a été invitée par le Conseil Pontifical pour les Communications

Sociales à participer au congrès organisé à Madrid à l'occasion du quarantième anniversaire du décret de Vatican II sur les moyens de communications sociales "Inter Mirifica". La fondation Saint-Paul a fait partie des 5 organisations de laïcs invitées à présenter une expérience de communication dans ce congrès qui réunissait des acteurs de l'Eglise venant du monde entier.

Et demain ? Dans la foulée de ce qu'elle a réalisé avec le "pôle jeunes" de Bruxelles-Toussaint 2006, la Fondation envisage d'approfondir cette orientation, visant cette fois la Parole dans les écoles. Elle va également être associée à une initiative de notre diocèse : "L'année Delta, une année pour Dieu" offrant une année de réflexion et d'approfondissement pour jeunes.

Ces initiatives requièrent bien évidemment des fonds importants recueillis d'une part par des mailings faisant appel à la générosité du public, mais aussi par une création tout à fait originale, la Sicav "Evangelion" (voir encadré).

On l'aura compris, le fondement de la fondation, c'est, comme aime à le souligner Xavier Cornet d'Elzies, son Administrateur délégué, "le kérygme" : aider, en union avec les Evêques, à la diffusion de l'Evangile et de son message.

André Michel

La Sicav Evangelion

Cette formule innovante, permet aux chrétiens qui le souhaitent d'affecter une partie de leur épargne au soutien de l'Evangile tout en conservant la propriété et la disponibilité de leurs parts. "Evangelion" est une sicav de droit belge, de type défensif, gérée selon des critères éthiques qui fonctionne d'une manière tout à fait classique si ce n'est qu'elle distribue à la Fondation Saint-Paul les revenus nets encaissés.